



#ACTION
PRESSANTE

Tribune parue le 23 mars 2026 dans la Gazette des Communes

<https://www.lagazettedescommunes.com/1029366/faisons-de-laces-aux-sanitaires-un-enjeu-municipal/>

Faisons de l'accès aux sanitaires un enjeu municipal !

Mesdames et Messieurs les maires,

Vous allez prendre vos fonctions à la tête de vos communes, avec la volonté d'améliorer concrètement la vie des habitants. Attractivité des centres-villes, solidarité, santé : les - priorités sont nombreuses. Mais certains enjeux quotidiens, pourtant essentiels, restent encore trop souvent relégués au second plan. L'accès aux toilettes dans l'espace public en fait partie. Pourtant, pour de nombreux citoyens, la présence de sanitaires accessibles dans leur commune est une condition indispensable pour pouvoir sortir de chez eux.

À l'AFA Crohn RCH France, nous portons la voix des 315 000 personnes vivant avec une maladie inflammatoire chronique de l'intestin (MICI) - maladie de Crohn ou rectocolite hémorragique. Ces maladies, invisibles mais invalidantes, s'accompagnent souvent de besoins urgents, imprévisibles et fréquents d'accéder à des toilettes.

La question des sanitaires publics est alors loin d'être anecdotique. Avant chaque déplacement, beaucoup de ces malades doivent anticiper leur trajet en fonction des toilettes disponibles. Lorsqu'elles sont rares, fermées ou difficiles d'accès, chaque sortie devient une source majeure d'inquiétude et d'anxiété.

Certains renoncent à sortir, limitent leurs déplacements ou évitent des lieux publics. Le manque de toilettes accessibles peut alors entraîner un véritable isolement social, avec des conséquences sur la vie personnelle, professionnelle et citoyenne. Cette réalité concerne directement les territoires et met en difficulté une grande partie de la population : les femmes enceintes, les parents accompagnés de jeunes enfants, les personnes âgées, celles vivant avec d'autres maladies chroniques ou les travailleurs itinérants.

Les toilettes publiques ne sont donc pas un sujet secondaire. Elles constituent un enjeu concret d'accessibilité, de santé publique et de dignité. Elles participent aussi pleinement à la vitalité des centres-villes et des espaces publics : lorsque l'on sait que des sanitaires sont

accessibles, on reste plus longtemps en ville, on flâne, on fréquente les commerces et les équipements municipaux.

Partout en France, de plus en plus de collectivités prennent conscience de cet enjeu. Certaines ont déjà engagé des actions concrètes. Des villes comme Le Havre, Montreuil, Nancy ou Saint-Étienne ont ainsi signé une convention « toilettes » avec l'AFA Crohn RCH France. Ce partenariat permet aux personnes atteintes de Mici, détentrices d'une carte « Urgence toilettes », d'accéder aux sanitaires des bâtiments publics municipaux. Un exemple de mesure simple, efficace et peu coûteuse, qui transforme leur vie considérablement.

Faciliter l'accès aux toilettes dans votre commune, c'est répondre à un besoin universel et souvent invisible. C'est aussi envoyer un signal fort : celui d'une ville attentive à la santé, à la dignité et à l'inclusion de toutes et tous.

Mesdames et Messieurs les maires, au moment où vous engagez votre mandat, nous vous invitons à faire de l'accès aux toilettes publiques un véritable sujet d'action municipale. Ce n'est pas un confort, ce n'est pas un luxe... C'est la liberté de se déplacer, de travailler, de participer à la vie sociale. Parce qu'une ville où chacun peut trouver des toilettes est tout simplement une ville où chacun peut trouver sa place.

